

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA)



Rapport définitif du profil de la zone de moyens d'existence n°14(SN 14)

Année de référence 2014-2015



Sigles

Sigle	Signification
AEM	Economie des Ménages
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
ARD	Agence régionale de développement
CDSA	Comité départemental de sécurité alimentaire
CRSA	Comité régional de sécurité alimentaire
GSE	Groupe socioéconomique
HEA	Household economy analysis
SAP	Système d'alerte précoce
SCI	Save the Children
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
ZME	Zone de moyens d'existence

Table des matières

Sigles.....	2
Table des matières	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des graphiques.....	5
Avant -propos.....	7
Introduction.....	8
Chapitre 1 : Description de la zone	9
1.1. Situation géographique.....	9
1.2. Système de production	9
1.3. Année de référence.....	10
1.4. Calendrier saisonnier.....	11
1.4.1. Les activités culturelles.....	11
1.4.2. Période de recherche de revenus	11
1.4.3. Période de soudure	12
1.5. Groupes socioéconomiques	13
Chapitre 2 : Situation des marchés	16
Chapitre 3 : Sources de nourriture	17
3.1 Production agricole et animale	17
3.1.1. Production agricole	17
3.1.2. Production animale	18
3.2 Achats d'aliments	19
3.2.1 Achats d'aliments de base.....	19
3.2.2 Achats d'autres aliments.....	20
3.3 Apport des cantines scolaires.....	21
Chapitre 4 : Sources de revenus.....	23
4.1 Vente de bétail	23
4.2 Vente de récoltes	24
4.3 Auto emploi.....	24
4.4 Main d'œuvre temporaire.....	24
4.5 Cueillette	24
Chapitre 5 : Dépenses.....	25

5.1. Dépenses alimentaires	25
5.2. Dépenses en articles ménagers	25
5.3. Dépenses en services sociaux de base	26
5.4. Dépenses en intrants agricoles	26
5.5. Dépenses en habillement	27
5.6. Autres dépenses	27
5.7. Solde revenus-dépenses.....	27
Chapitre 6 : Chocs et stratégies d'adaptation	28
6.1. Chocs	28
6.2. Stratégies d'adaptation	28
Conclusion	30
Recommandations.....	31
Bibliographie.....	32
Annexes.....	33

Liste des tableaux

TABLEAU 1: APPELLATIONS DES GSE DANS TROIS LANGUES LOCALES DE LA SN14.....	14
TABLEAU 2: QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES GSE	15
TABLEAU 3: CHOCS LES PLUS RÉCURRENTS DANS LA ZONE SN14	28
TABLEAU 4:STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MÉNAGES EN CAS DE CRISE	29

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : CALENDRIER SAISONNIER DE LA ZONE SN14.....	13
GRAPHIQUE 2 : SOURCES DE NOURRITURE DES MÉNAGES.....	17
GRAPHIQUE 3 : PRODUCTION DE LAIT SELON LES DIFFÉRENTS GSE	19
GRAPHIQUE 4 : CONTRIBUTION DES ALIMENTS DE BASE AUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES GSE.....	20
GRAPHIQUE 5 : CONTRIBUTION DES AUTRES ALIMENTS AUX BESOINS CALORIQUES DES MÉNAGES.....	21
GRAPHIQUE 6: SOURCES DE REVENUS DES GSE	23
GRAPHIQUE 7: POSTES DE DÉPENSES DES GSE.....	25
GRAPHIQUE 8 : DÉPENSES CONSACRÉES AUX SERVICES SOCIAUX	26
GRAPHIQUE 9: POURCENTAGE DES DÉPENSES EN INTRANTS DES GSE	27

Cette étude a pu être réalisée grâce au concours financier de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la responsabilité de leurs auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.

Avant -propos

Le profil de la zone SN 14, a été réalisé par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), en collaboration avec le Comité régional de Sécurité alimentaire (CRSA) de la région de Tambacounda les Comités départementaux de Sécurité alimentaire des départements de Tambacounda et de Goudiry (CDSA). Durant tout le processus, ils ont montré un engagement sans faille qui nous a permis de réaliser le profil. Nous tenons à les remercier pour cette collaboration, sans laquelle il aurait été difficile d'atteindre l'objectif qui nous a été fixé.

Nous remercions également nos partenaires techniques, les ONG Save the Children (SCI) et le Programme alimentaire mondial (PAM), en particulier Messieurs Abdou Malam DODO, Demba TOURE du SCI et Monsieur Diaba BA du PAM qui, en dépit de leur calendrier chargé, ont tenu à être présents pour former les enquêteurs.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de tout le personnel du SECNSA qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce profil.

Nous ne manquerons pas de magnifier le soutien crucial des autorités administratives locales (gouverneur, préfets et maires).

Enfin, nos remerciements appuyés vont à l'endroit du CILSS et de l'Union européenne pour leur concours technique et financier, à travers le projet ECOAGRIS.

Introduction

Le Sénégal est un pays sahélien constamment secoué par des aléas tels que les sécheresses, les inondations, les invasions acridiennes, la perte de récolte, les maladies et vols de bétail, les inflations, etc. Ces aléas impactent négativement la sécurité alimentaire des populations et érodent leurs moyens d'existence, dans un contexte de changement climatique. Le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA) a mis en place un système d'alerte précoce alimentaire (SAP) dont la mission principale est de prévenir et gérer les risques liés à la sécurité alimentaire.

Pour bien mener sa mission, le SAP s'est doté d'outils d'analyse de la vulnérabilité parmi lesquels l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM) ou Household Economy Analysis (HEA). L'approche HEA permet d'avoir une image complète des moyens d'existence des groupes socioéconomiques de la zone, pendant une année de référence. Elle permet également d'appréhender les différentes stratégies mises en place par les ménages pour accéder à la nourriture et au revenu.

Sur la période allant du 16 au 25 avril 2017, le SECNSA et ses partenaires ont réalisé une enquête de référence (profil) dans la zone de moyens d'existence n°14 (SN 14), selon l'approche HEA.

Le présent rapport d'enquête est essentiellement structuré en cinq chapitres. Le premier est axé à la **description de la zone** tandis que le deuxième porte sur la **situation des marchés**. Quant aux troisième et quatrième chapitres, ils s'intéressent respectivement aux **sources de nourriture** et aux **dépenses** des ménages. Le dernier chapitre s'intéresse aux **chocs et stratégies**.

Chapitre 1 : Description de la zone

1.1. Situation géographique

La ZME SN14, intitulée « **Agro-sylvo-pastoral/Maïs et produits forestiers** », est entièrement incluse dans la région de Tambacounda. La zone couvre une bonne partie des départements de Goudiry et de Tambacounda. Au total, la SN14 comporte 10 communes. Dans le département de Goudiry, les communes concernées sont Boynguel Bamba, Koussan, Sinthiou Mamadou Boubou, Koulor et Sinthiou Bocar Aly. Dans celui de Tambacounda, on a les communes de Koussanar, Sinthiou Malem, MakaColibantang, Ndogo Babacar et Niani Toucouleur.

La SN14 est caractérisée par un relief généralement plat. Elle dispose d'un important potentiel en eaux de surface et un réseau d'eaux souterraines très important, avec des nappes peu profondes.

Elle fait partie des zones les plus pluvieuses du pays (isohyètes 450 et 1200 mm) (ARD_Tamba, 2013). Les températures moyennes varient entre 35 et 40°C (mars-juin) et entre 20 et 25°C pendant les autres mois de l'année. L'harmattan y souffle durant le premier semestre de l'année avant de céder la place à la mousson.

En 2017, l'effectif de la population de la SN14 est projeté à 147 928 habitants, soit 19% de la population totale de la région de Tambacounda. Plus de la majorité (63%) de la population de la zone réside dans le département de Tambacounda.

1.2. Système de production

L'économie de la zone repose sur un système agropastoral avec des spéculations telles que le maïs, le mil (notamment au sud), le "beref" (au nord) et le sorgho. L'agriculture vivrière est strictement pluviale et se fait sur de petites superficies protégées de branchages épineux à côté des habitations, avec plus ou moins l'existence d'une traction équine et bovine.

La production agricole devient plus importante en allant du nord au sud de la zone. Les céréales occupent une bonne place dans les activités agricoles. La production céréalière est essentiellement destinée à l'autoconsommation.

Dans cette zone, l'élevage est de nature extensive et transhumante (vente de bétail et de sous-produits de l'élevage). Les troupeaux sont constitués de bovins et de petits ruminants ; l'abreuvement du cheptel est assuré par les forages pastoraux et mares temporaires.

Pendant la période allant de fin juillet au mois de décembre, correspondant à la saison humide, les troupeaux vivent dans la zone. Le reste de l'année, les bergers s'adonnent à la transhumance et convergent principalement vers les régions de Kaffrine, Kédougou, Tambacounda et Kayes (au Mali), à la recherche de pâturage.

Les ressources ligneuses sont dominées par une savane arbustive et des prairies. En plus, au sud de la zone, les populations s'adonnent à des activités liées à l'exploitation du bois, de charbon de bois, de la gomme arabique, du pain de singe mais aussi à la chasse.

1.3. Année de référence

L'année de référence retenue couvre la période allant d'octobre 2014 à septembre 2015. C'est une année globalement moyenne à bonne du point de vue de la production agropastorale, selon l'avis général des populations de la zone et les données fournies par les services techniques. En effet, les données des services techniques de l'agriculture de la région ont révélé que cette année a été marquée par une assez bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, avec, comme corollaire, une amélioration de la production agricole. La campagne 2014 semble être une année typique qui reflète les conditions de vie habituelles des ménages de la zone.

Les données collectées lors de ce profil ont valables pour une durée de cinq ans. Toutefois, elles pourraient cesser d'être valables si des événements exceptionnels entraînent des changements importants sur les moyens d'existence des ménages.

Il convient de souligner que l'analyse qui est effectuée se rapporte à cette année de référence.

1.4. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous (Graphique 1) décrit les différentes activités pendant l'année de consommation allant du début des récoltes de 2014 à la fin de la période de soudure de 2015. Ce calendrier présente ainsi les principales activités agricoles et non agricoles ainsi que tous les événements importants dans la vie des communautés vivant dans la zone.

1.4.1. Les activités culturelles

Quatre (4) phases marquent les activités culturelles. Du mois d'Avril au mois de mai, les ménages s'adonnent à la préparation des champs, pendant un mois ils défrichent et désherbent pour pouvoir semer à temps. Une fois cela terminé, le semi des différentes spéculations cultivées dans la zone (de mil de maïs, de sorgho, d'arachide principalement), démarre entre juin et juillet. Après cet étape, les ménages procèdent à l'entretien des parcelles de cultures : ils désherbent, procède au sarclage et à l'épandent d'engrais. Les premières récoltes arrivent à maturation au mois de septembre : c'est le début de la consommation en vert de certaines spéculations, notamment le maïs et l'arachide (variété à cycle cours). Elle permet, aux ménages d'améliorer leur situation alimentaire et nutritionnelle, et d'engranger des revenus par la vente de ces produits. La grande moisson débute au mois d'octobre, elle s'étend jusqu'au mois de novembre. Cette période marque la récolte à grande échelle, du mil et de l'arachide.

1.4.2. Période de recherche de revenus

Les activités génératrices de revenus se déroulent sur toute l'année. Avant le démarrage de l'hivernage, les ménages pauvres travaillent pour les nantis et les moyens, en procédant au désherbage de leurs champs. Durant l'hivernage leur main d'œuvre, est utilisée pour l'entretien des parcelles de cultures de ces mêmes ménages. Entre le mois d'octobre et celui de novembre, les moyens et les nantis,

font appelle à nouveau aux pauvres pour récolter les champs de mil et d'arachide. Pendant la saison sèche (janvier-juin), les ménages s'adonnent à des activités non agricoles. Ces activités sont essentiellement liées à l'exploitation forestière (charbon de bois, bois d'artisanat, bois de chauffe et produits de la cueillette. En guise d'illustration, en 2014, la région de Tambacounda a enregistré une production de 391 631 quintaux de charbon de bois et 11460 stères (ANSD, 2014).

En ce qui concerne la cueillette, elle se déroule essentiellement sur deux mois (janvier-février). Les produits de la cueillette sont essentiellement constitués de pain de singe. En 2014, au total, 587 tonnes de produits de la cueillette ont été enregistrées dans le département de Goudiry et 431 tonnes dans celui de Tambacounda (ANSD, 2014).

L'exode démarre à partir du mois de janvier, correspondant à la fin du battage de l'arachide et s'étend jusqu'au mois de mai. En effet, les jeunes issus notamment des groupes socioéconomiques très pauvres, pauvres et moyens, ont l'habitude de quitter leurs villages pour aller chercher du travail en zone urbaine. Le retour de l'exode intervient généralement au mois de mai, un peu après le démarrage de la préparation des champs.

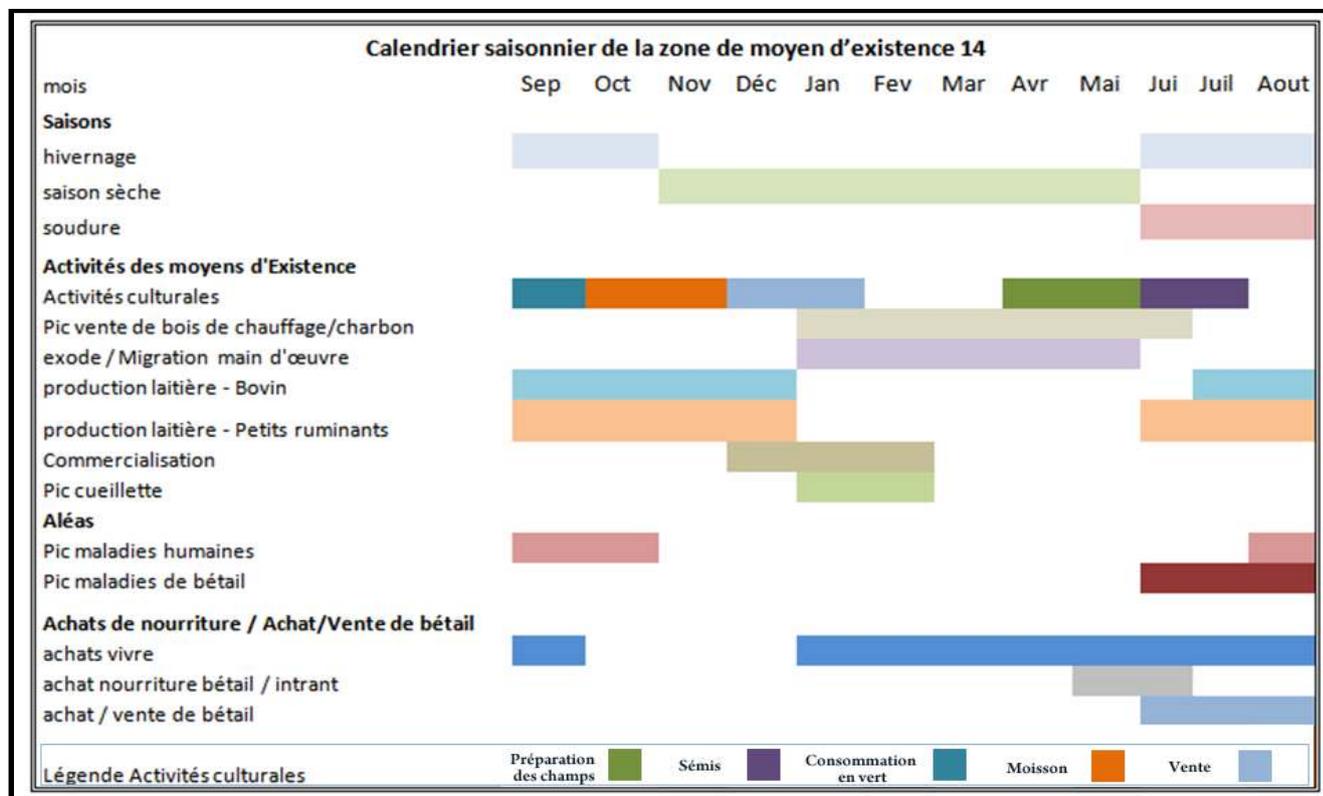
Les activités non agricoles sont d'autant plus importantes qu'elles permettent d'acheter des vivres. Ces achats démarrent généralement très tôt (dès le mois de janvier).

1.4.3. Période de soudure

La soudure caractérise la période de l'année allant de juin à août. Elle est marquée par d'importantes manifestations pluvieuses. Cette période qui correspond surtout à l'érosion des stocks de vivres des ménages les plus pauvres notamment. En outre, pendant cette période les disponibilités de vivres au niveau des marchés ruraux diminuent et les prix des céréales se renchérissent. C'est pendant cette période qu'on observe généralement une propagation de certaines maladies (paludisme) au niveau des hommes tout comme au niveau du cheptel.

La vente de bétail est très fréquente chez les ménages moyens et nantis. Cette vente constitue une stratégie pour faire face à la soudure ou pour acquérir des intrants et équipements agricoles (semences, engrais).

Graphique 1 : Calendrier saisonnier de la zone SN14



Source : Enquête profil de référence SN14/ SECNSA

1.5. Groupes socioéconomiques

La classification des ménages en groupes socioéconomiques (GSE) constitue la deuxième étape de la réalisation d'un profil HEA, après celle du zonage. Il s'agit de subdiviser les ménages de la zone de moyens d'existence en groupes de richesse¹. Cette subdivision, basée sur des critères définis par la population locale, permet d'appréhender des différences importantes dans la vulnérabilité des ménages à

¹Un groupement de personnes basé sur les définitions locales du niveau socio-économique et sur la quantification des biens

différents chocs mais aussi d'estimer le nombre de personnes touchées par d'éventuels changements.

Les ménages qui vivent dans la zone SN14 sont majoritairement composés de l'ethnie Pulaar. En 2002, environ 46% de la population de la région de Tambacounda étaient constitués de personnes appartenant à l'ethnie Pulaar. Les groupes Mandingue (17%), Soninké (11%) et Wolof (9%) constituent les ethnies les plus présentes, après le groupe Pulaar (ANSD, Situation économique et sociale de la région de Tambacounda, 2013).

En effet, dans la langue Pulaar, le ménage est désigné sous le nom de « Hirande » tandis que le Mandingue l'appelle « Sinkiro » et le Wolof « Ndieul ».

S'agissant de l'appellation d'un GSE, elle varie d'une ethnie à une autre (Cf. Tableau1).

Tableau 1: Appellations des GSE dans trois langues locales de la SN14

Ethnie	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Nanti
Pulaar	Tampoudo	Basdo	Thiémordo	Dioguido
Mandingue	Korinto	Fintan	Afissiyata	Fintingo
Wolof	Koundol	Kougnack	Koutané	Borom barké

Source : Enquête profil de référence SN14 SECNSA

Avec 61% de la population de la zone, les ménages pauvres et moyens constituent l'essentiel de la population.

La taille d'un ménage est plus importante chez les nantis (20) et les moyens (14) que chez les très pauvres (7) et les pauvres (10). Il faut rappeler que dans la région de Tambacounda, la taille moyenne d'un ménage rural est de 10 personnes (ANSD, RGPHAE, 2013).

Comme on pouvait si attendre, les résultats de l'enquête ont aussi révélé que les nantis et les moyens ont plus de terres que les pauvres et les très pauvres.

Pour ce qui est de la possession de bétail, les très pauvres et les pauvres n'ont pas de bovins contrairement aux ménages moyens et nantis. Toutefois, les ménages pauvres et très pauvres ont parfois à leur possession entre 1 et 4 têtes de petits ruminants.

Les moyens productifs sont plus fournis chez les ménages nantis et moyens que chez les ménages très pauvres et pauvres qui ne disposent, en général, que d'ânes.

Tableau 2: Quelques caractéristiques des GSE

GSE	Répartition (%)	Taille ménage	Propriété foncière	Terre cultivée	Culture vivrière	Culture de rente	Boeufs	Chèvres	Mouton	Anes	Chevaux	Volailles	Charrette	Charrues
TP	25	7	3	1,5	1	0,5	0	1	0	1	0	4	0	0
P	35	10	5	2,5	1,5	1	0	4	1	1	0	7	0	0
M	26	14	9	6,5	3,5	3	16	9	9	2	2	10	1	1
N	14	20	14	10	6	4	38	21	23	4	3	12	1	2

Source : enquête profil de référence SN14, SECNSA

Chapitre 2 : Situation des marchés

Les principaux marchés de la zone sont constitués des « louma » ou marchés hebdomadaires. Ces loumas sont notamment localisés Tambacounda, Sinthiou Malem, Koussanar, Kothiari et Goudiry. Il convient de noter que le marché de Tambacounda est considéré comme un lieu d'approvisionnement.

On enregistre aussi bien des commerçants détaillants que des grossistes. Les moyens de transports des marchandises utilisés par les commerçants et les clients sont les camionnettes et les charrettes.

Dans les loumas, la majorité des transactions comprend des produits alimentaires de base (le lait, l'huile, le sucre, le riz, le maïs, le mil, l'arachide), de bétail (caprins, ovins, bovins), de produits de cueillette ainsi que de plusieurs autres biens de consommation. Les ménages y écoulent une partie de leur production agricole pour acquérir, à leur tour, des produits alimentaires (riz, mil, maïs, huile, sucre, thé, poisson frais ou sec, viande, pain, etc.).

Il convient de signaler qu'à côté des loumas, il existe souvent, au sein des villages, des points d'approvisionnement de proximité pour les ménages.

Pendant l'année de référence, le prix d'un sac de 50 kg de riz s'est situé à 14750 FCFA contre 10 000 FCFA pour celui d'un sac mil ou de maïs. Une bonne partie des céréales (Mil et maïs) échangées dans les marchés de la zone provient du Mali².

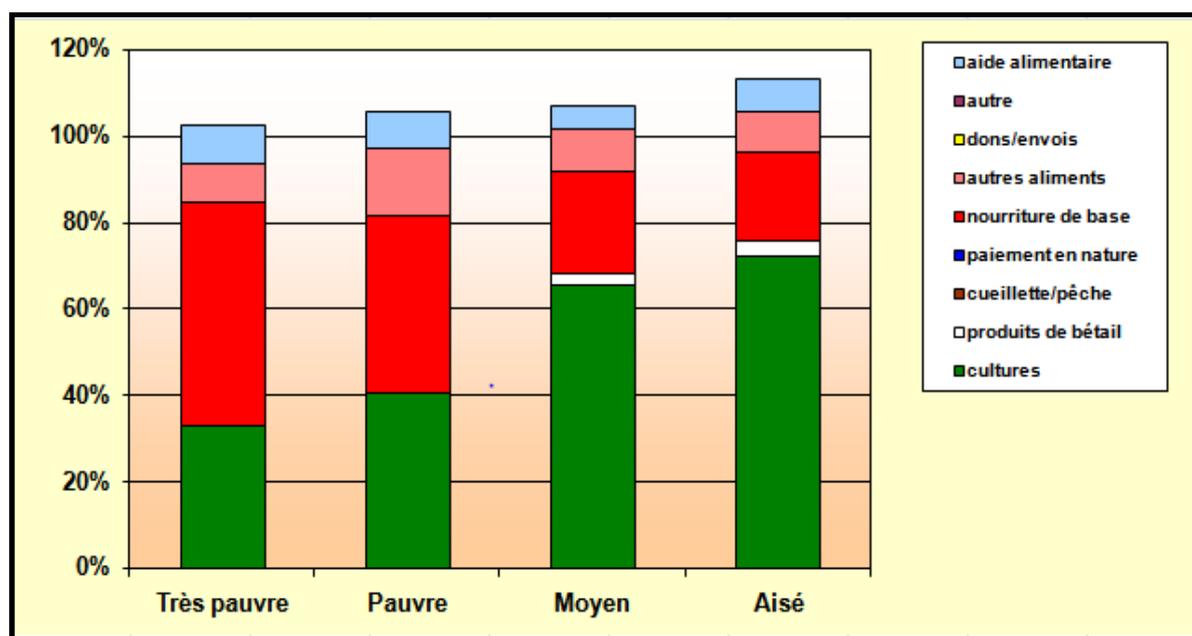
Quant au marché à bétail, il est ravitaillé durant les périodes de fête religieuse notamment la Tabaski. D'importants flux d'animaux proviennent de la République Islamique de Mauritanie.

² Informations fournies par le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)

Chapitre 3 : Sources de nourriture

Les principales sources de nourriture des ménages vivant dans la SN14 sont essentiellement constituées de la propre production des ménages mais aussi d'acquisition d'aliments et de l'aide alimentaire. Il convient de préciser qu'en général, chacune des quatre catégories de ménages couvre ses besoins énergétiques minimaux.

Graphique 2 : Sources de nourriture des ménages



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

3.1 Production agricole et animale

3.1.1. Production agricole

Dans la zone SN14, la principale source de nourriture des ménages nantis et moyens est constituée de leur propre production agricole. Cette dernière permet, en général, de couvrir 72% des besoins énergétiques des nantis et 65% de ceux des moyens. La production agricole concerne les céréales (Mil, sorgho et maïs) et les légumineuses (Arachide et niébé).

La production céréalière d'un ménage nanti est estimée à 2302kg³ contre 1 306 kg pour un ménage moyen. Un ménage nanti peut couvrir, ainsi, couvrir sept (7) mois de consommation à partir de sa production de céréales contre cinq (5) pour un ménage moyen. Le mil et le maïs sont les céréales les plus produites. En effet, la

³ Compte non tenu des autres usages

production de mil couvre 26% des besoins des nantis, 19% de ceux des moyens et 11% de ceux des pauvres et très pauvres. En ce qui concerne le maïs, la production couvre 21 et 19% des besoins énergétiques des ménages nantis et moyens, respectivement.

S'agissant de la production des légumineuses, sa contribution aux besoins énergétiques des ménages est non négligeable. En effet, la production arachidière représente 20% des besoins énergétiques des moyens et 16% de ceux des nantis et pauvres.

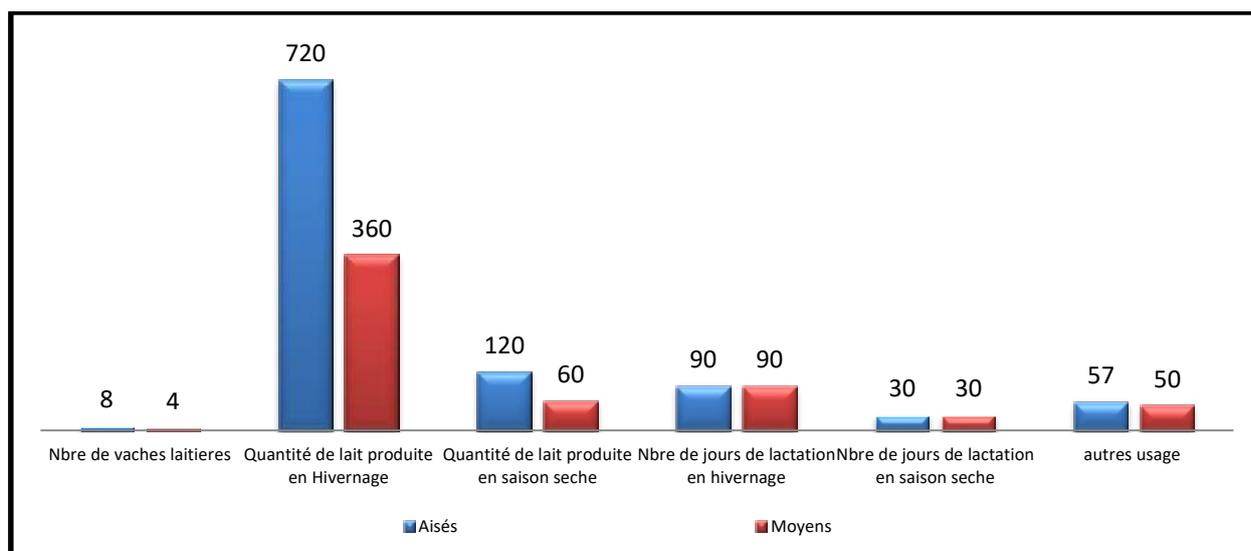
En général, les ménages pauvres et très pauvres arrivent à constituer des stocks qui peuvent couvrir 3 à 4 mois de consommation, à partir de leur propre production. Ce qui correspond environ au tiers de leurs besoins alimentaires.

3.1.2. Production animale

La production animale est principalement constituée de lait. Cette production est enregistrée chez les ménages nantis et moyens. Une vache produit un litre de lait par jour pendant une période de 90 jours, en saison hivernale et 30 jours en saison sèche. Un ménage nanti possède généralement 8 vaches qui peuvent donner 720 litres, soit une moyenne de 70 litres par vache. En saison sèche, la production laitière est divisée par 6, comparativement à la production enregistrée à la saison pluvieuse. Il faut remarquer qu'en général, un ménage moyen possède 4 vaches laitières. Par conséquent, ce type de ménage collecte une quantité de lait correspondant à la moitié de celle récoltée par un ménage nanti. La contribution de la production laitière est marginale (moins de 5%) dans la couverture des besoins énergétiques des ménages moyens et nantis.



Graphique 3 : Production de lait selon les différents GSE



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

3.2 Achats d'aliments

3.2.1 Achats d'aliments de base

Les aliments de base considérés concernent les céréales (Riz, mil, maïs, sorgho) et le pain. L'acquisition d'aliments de base permet aux ménages - toutes catégories confondues - d'assurer la couverture d'une bonne partie de leurs besoins énergétiques : très pauvres (52%), pauvres (41%) et moyens (24%).

☞ *Achat de riz*

Selon les résultats de l'enquête, à l'instar de la quasi-totalité du pays, dans la SN14, le riz est l'une des denrées alimentaires les plus prisées par les ménages. Les quantités achetées varient en fonction du pouvoir d'achat et de la taille du ménage. Un ménage nanti achète 750 kg par an contre 495 pour un ménage moyen, 405 pour un ménage pauvre et 324 pour un ménage très pauvre. Ces résultats donnent une consommation annuelle de riz variant entre 35 kg/personne/an (Ménage moyen) et 46 kg/personne/an (Ménage très pauvre). Ces consommations annuelles per capita restent bien en deçà de la moyenne nationale qui dépasse 60 kg/personne/an (CILSS, 2004). Il faut ajouter que la part couverte par les achats de riz sur les achats d'aliments, représente 21% chez les très pauvres, 19% chez les pauvres et 17% chez les nantis.



☞ *Achat de mil et de maïs*

Les achats de mil et de maïs concernent l'ensemble des types de ménages, à l'exception du groupe des nantis qui est autosuffisant en ces denrées. Ces deux denrées sont généralement mélangées pour entrer dans la composition du diner des ménages, principalement constitué de couscous.

Les achats annuels de mil s'établissent comme suit : 297 kg (Ménage très pauvre), 272 kg (Ménage pauvre) et 100 kg (Ménage moyen). Les apports en kilocalories des achats de mil sur l'apport total des achats d'aliments, représentent 20% pour un ménage très pauvre et 13% pour un ménage pauvre.

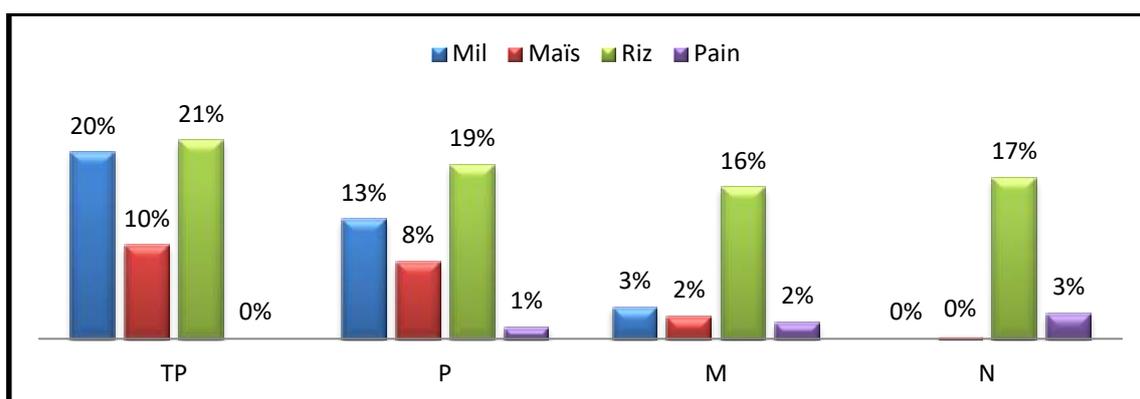
Quant à l'acquisition de maïs, elle permet de couvrir 10% des besoins énergétiques d'un ménage très pauvre contre 8% pour un ménage pauvre. Les quantités de maïs achetées sont inférieures à celles de mil : 175 kg pour un ménage pauvre et 150 kg pour un ménage très pauvre.

Achat de pain

Dans la zone, c'est le pain traditionnel, fabriqué à base de blé, communément appelé "tapa lapa", qui est généralement acheté et consommé au petit déjeuner avec du café. La miche de ce type de pain fait environ 20 cm (Photo ci-contre) et coûte environ 125 FCFA. L'apport énergétique du pain ne dépasse pas 3%, quelle que soit la catégorie de ménage considérée.



Graphique 4 : Contribution des aliments de base aux besoins énergétiques des GSE



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

3.2.2 Achats d'autres aliments

Les autres aliments sont essentiellement constitués d'huile, de sucre, de poisson et de pâte d'arachide. Pris individuellement, ces achats n'atteignent guère 5% des

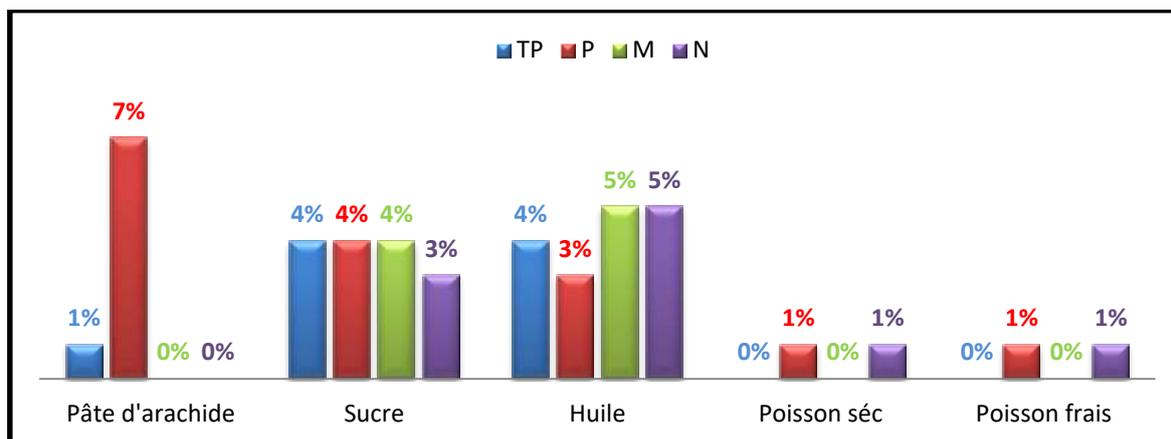
besoins énergétiques d'un type de ménage. La faiblesse des quantités consommées pourrait à l'origine de cette situation.

En guise d'illustration, les acquisitions d'**huile** achetée permettent de satisfaire 5% des besoins en énergie d'un ménage nanti contre 3% et 4% pour des ménages pauvres et très pauvre. Pour celles de sucre, elles sont équivalentes à 4% des besoins énergétiques d'un ménage moyen ou très pauvre.

Un ménage nanti achète en général 16 kg de **poisson**. Les deux tiers de cette quantité (12 kg) sont composés de poisson frais. Un ménage pauvre achète une quantité de poisson égale à 9 kg (6 kg de poisson frais) et un ménage très pauvre, 3 kg de poisson frais dont 2 kg de poisson frais.

La **pâte d'arachide** entre dans la recette de plusieurs plats, fréquemment consommés par les ménages, tels que le « mafé » (préparé avec du riz) et le « bassé » (préparé avec du couscous). La pâte d'arachide est conditionnée dans de petits sachets. Les ménages nantis et moyens sont autosuffisants en arachide tandis qu'un ménage pauvre se procure 90 kg de pâte d'arachide par an (7% des besoins énergétiques) et un ménage très pauvre 12 kg par an (1% des besoins énergétiques).

Graphique 5 : Contribution des autres aliments aux besoins caloriques des ménages



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

3.3 Apport des cantines scolaires

Les cantines scolaires permettent de fournir des repas aux apprenants dans les écoles. Promu par le PAM depuis une cinquantaine d'années, les cantines scolaires constituent un moyen d'améliorer la performance et la nutrition des élèves mais aussi de lutter contre l'abandon. Ce sont les repas de midi qui sont fournis pendant les jours ouvrables.



Dans chaque ménage de la zone, il y a au moins deux enfants qui prennent leurs repas à l'école : ménage nanti (5 enfants), ménage moyen ou très pauvres (3 enfants).

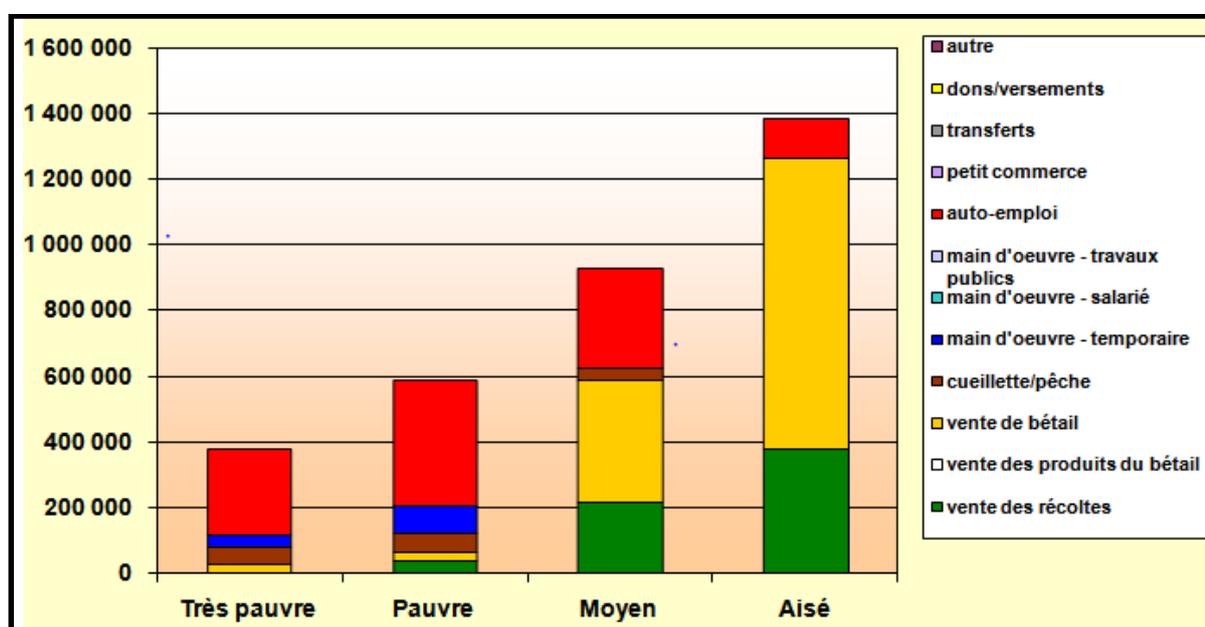
La contribution de la cantine scolaire représente 7% pour un ménage pauvre et 6% pour un ménage nanti.

Chapitre 4 : Sources de revenus

L'analyse des revenus des ménages fait ressortir d'importantes disparités entre les quatre groupes socioéconomiques de la zone de moyen d'existence. En moyenne, un ménage nanti a des revenus qui s'élèvent à 1 384 326 F CFA contre 944000 F CFA pour un ménage moyen, 593405 FCFA pour un ménage pauvre et 379 500 FCFA pour un ménage très pauvre.

La vente de bétail et de récoltes, l'auto-emploi, la main-d'œuvre temporaire et la cueillette sont les principales activités génératrices de revenus des ménages.

Graphique 6: Sources de revenus des GSE



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

4.1 Vente de bétail

La vente de bétail est une activité pratiquée par toutes les catégories socioéconomiques de la zone. On constate toutefois que l'activité est plus pratiquée par les ménages les plus aisés car possédant plus de bétail. Un ménage nanti vend en général, une dizaine de têtes par an (3 bœufs, 5 caprins et 2 ovins), pour un montant de 885 000 FCFA. Un ménage moyen vend souvent 4 têtes (1bœuf, 1 mouton et 2 caprins), pour des revenus égaux à 381 000 FCFA. La vente de bétail ne rapporte moins de 30 000 FCFA par an.

4.2 Vente de récoltes

Chez les nantis et les moyens, la vente de produits de récolte constitue la deuxième source de revenu, après la vente de bétail. Les produits de récolte vendus concernent exclusivement l'arachide. Un ménage nanti cultive en moyenne 4 ha contre 2,5 ha pour un ménage moyen et 1 ha pour un ménage pauvre. Il faut rappeler que la culture de l'arachide exige des moyens financiers pour acquérir les équipements et intrants agricoles.

En moyenne, un ménage nanti vend 1 750 kg par an pour un montant égal à 379 326 FCFA ; un ménage moyen 1 080 kg pour 216 000 FCFA.

4.3 Auto emploi

L'auto emploi est essentiellement constitué d'activités liées à la vente de bois de chauffe et de charbon de bois. L'activité est plus exercée par les ménages les plus vulnérables (Pauvres et très pauvres) pour qui elle génère plus de la moitié des revenus annuels. Un ménage pauvre gagne en moyenne 384 800 FCFA avec l'auto emploi contre 120 000 FCFA pour un ménage nanti.

4.4 Main d'œuvre temporaire

On appelle main d'œuvre temporaire l'ensemble des activités exercées par les ménages pauvres, pour le compte des ménages nantis ou moyens. Elle concerne généralement les activités liées aux travaux champêtres (Désherbage, récolte, battage ...). Il faut noter que l'activité ne génère pas beaucoup de revenus, comparativement à l'auto emploi. Par exemple, un ménage pauvre gagne plus de 4 fois moins avec l'auto emploi qu'avec la main-d'œuvre temporaire (82 000 FCFA).

4.5 Cueillette

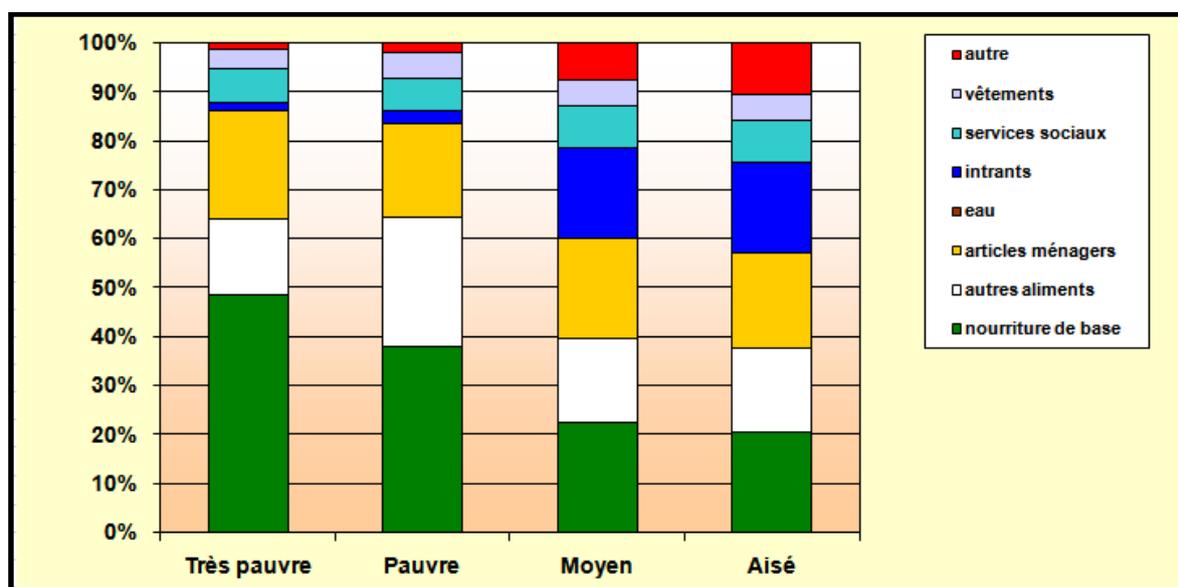
Les produits de la cueillette font notamment référence au pain de singe et au jujube. La cueillette mobilise beaucoup de monde dans la zone notamment dans le département de Goudiry. Selon les services des Eaux et Forêts de la région de Tambacounda, une quantité totale de 511 746 kg de pains de singe a été cueillie par les populations de la région. Le prix au kg de pain de singe se situe en général à 60 FCFA. Un ménage pauvre peut obtenir jusqu'à 60 000 FCFA par an, avec les activités de cueillette, contre 54 000 FCFA pour un ménage très pauvre et 42 000 FCFA pour un ménage nanti.



Chapitre 5 : Dépenses

L'analyse des dépenses nous permet de voir comment les revenus ont été utilisés par les différents groupes de ménages. On remarque, d'emblée, que les dépenses varient d'un GSE à un autre. La proportion des revenus allouée à l'achat de nourriture (Aliments de base et autres aliments) est plus élevée chez les très pauvres et pauvres, que chez les nantis et les moyens. Toutefois, ces deux dernières catégories consacrent plus de revenus à la protection de leurs moyens d'existence.

Graphique 7: Postes de dépenses des GSE



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

5.1. Dépenses alimentaires

Les résultats de l'enquête ont révélé qu'un ménage pauvre ou très pauvre consacre plus de 60% de ses revenus à la nourriture. Pour un ménage moyen ou nanti, cette part se situe à environ 40%.

5.2. Dépenses en articles ménagers

Le poste articles ménagers regroupe les condiments, le thé, le savon, les piles, le bois de chauffe et du charbon de bois. Ces dépenses non alimentaires sont nécessaires et représentent environ 20% des revenus totaux des ménages. Elles varient entre, en général, à 83 260 FCFA pour un ménage très pauvre à 270 165 FCFA pour un ménage nanti.

5.3. Dépenses en services sociaux de base

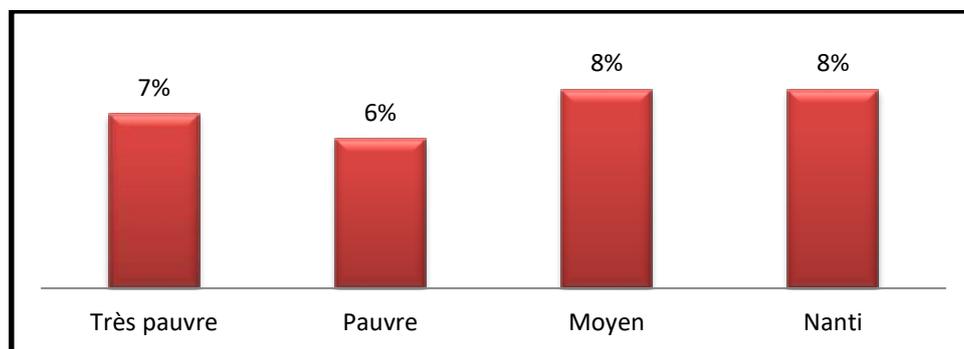
Il n'y a pas des grandes disparités entre les catégories de ménages par rapport à la part du revenu consacré aux dépenses globales de santé et d'éducation : ménage nanti ou moyen (8%), ménage pauvre (7%) et ménage très pauvre (6%).

Les dépenses liées en éducation concernent l'achat de fournitures scolaires et de frais d'inscription. Les ménages envoient souvent leurs progénitures à l'école publique.

Les dépenses annuelles en éducation s'établissent à 41 000 FFCFA (ménage nanti), 26 000 FCFA (ménage moyen), 14000 FCFA (ménage pauvre) et 9500 FCFA (ménage très pauvre).

En ce qui concerne les dépenses de santé, elles sont liées à l'achat de médicaments notamment pendant la période hivernale, propice au paludisme. C'est le ménage nanti qui dépense plus en santé (74650 FCFA), suivi du ménage moyen (52700 FCFA). Un ménage très pauvre consacre 16750 FCFA en santé.

Graphique 8: Dépenses consacrées aux services sociaux

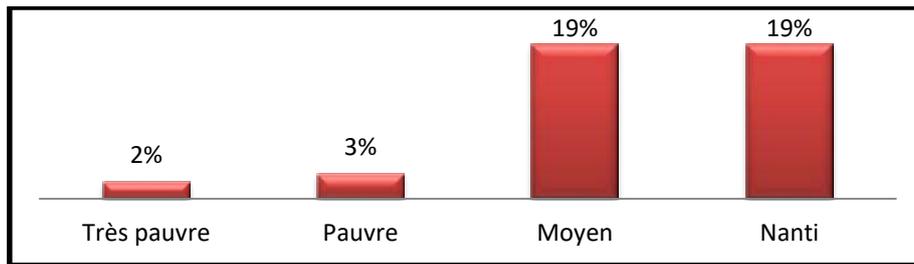


Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

5.4. Dépenses en intrants agricoles

Les intrants sont composés de produits vétérinaires, de semences, d'engrais, de pesticides, etc. un ménage nanti ou moyen dépense 19% de ses revenus annuels pour acquérir des intrants agricoles, au sens large. Comme l'on pouvait s'y attendre, les autres catégories de ménage ne consacrent pas plus de 3% pour ce poste de dépense.

Graphique 9: Pourcentage des dépenses en intrants des GSE



Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

5.5. Dépenses en habillement

Dans la zone, les pauvres et les très pauvres ne dépensent pas beaucoup d'argent pour leur habillement : 32 000 FCFA (ménage pauvre) et 15000 FCFA (ménage très pauvre). Les nantis et les moyens ont acheté des habits pour une valeur de 75000 FCFA pour les premiers et 50000 FCFA pour les seconds.

5.6. Autres dépenses

Ce poste regroupe les dépenses liées au transport, à la communication, aux dons et engagements communautaires, aux fêtes, aux taxes, aux crédits, etc. Les dépenses les plus importantes concernent les frais de transport et de communication qui s'élèvent à 81640 FCFA (ménage nanti) et à 53090 FCFA (ménage moyen), 19 710 FCFA (Ménage pauvre) et 13 370 FCFA (Ménage très pauvre). Les dépenses liées aux engagements communautaires et fêtes varient entre 3 000 FCFA et 17 250 dans un ménage. Ces dépenses portent sur des cotisations que les communautés effectuent à l'occasion de cérémonies religieuses mais aussi des frais liés aux fêtes religieuses (Aid el fitr, Aid el Kébir, Achoura ...).

5.7. Solde revenus-dépenses

La différence entre les revenus et les dépenses révèle un solde positif pour toutes les catégories de ménages, à l'exception d'un ménage très pauvre (- 9 040 FCFA) : pauvre (+630 FCFA), moyen (+14 485 FCFA) et nanti (+44 671 FCFA).

Chapitre 6 : Chocs et stratégies d'adaptation

6.1. Chocs

Les chocs les plus récurrents dans le domaine de l'agriculture pluviale sont les attaques d'insectes et la sécheresse. Dans le secteur de l'élevage, les chocs sont liés aux maladies qui attaquent le bétail (Peste des petits ruminants (PPR), péripneumonie contagieuse bovine ...) et le vol de bétail. L'épuisement des stocks alimentaires et le renchérissement des prix de céréales sont des chocs qui affectent les ménages de la zone, notamment pendant la période de soudure.

Tableau 3: Chocs les plus récurrents dans la zone SN14

Activité	Chocs
Agriculture pluviale	-Attaques d'insectes ;
	-sécheresse
Elevage	-Peste des petits ruminants (PPR) ;
	-péripneumonie contagieuse bovine ;
	-botulisme ;
	- pasteurellose ;
	- vol de bétail.
Marchés	Hausse des prix des céréales ;
	Rupture de stock.

Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

6.2. Stratégies d'adaptation

Il ressort des entretiens avec les ménages, qu'en cas d'année de mauvaise récolte, les ménages très pauvres et pauvres s'orientent davantage vers la vente de bois et de charbon de bois.

Quant aux ménages nantis et moyens, ils font souvent recours à une vente inhabituelle de bétail pour faire face à une situation liée à des contreperformances de l'hivernage.

Au même moment, les femmes s'adonnent du petit commerce tandis que les jeunes valides pourraient migrer vers des endroits plus propices.

Tableau 4:Stratégies d'adaptation des ménages en cas de crise

GSE	Stratégies d'adaptation
<i>Très pauvres</i>	Vente de bois et de charbon, exode
<i>pauvres</i>	Vent de bois et de charbon, exode
<i>Moyens</i>	Exode, petit commerce, vente de bétail
<i>Nantis</i>	Vente de bétail, petit commerce

Source : Enquête profil de référence SN14, SECNSA

Conclusion

L'enquête de référence de la zone SN14 s'est déroulée au mois d'avril 2017. Elle avait pour objectif de dresser le profil des ménages vivant dans cette zone, à cheval sur les départements de Tambacounda et Goudiry (Région de Tambacounda).

Il ressort des résultats de cette enquête que 60% des ménages de la zone sont pauvres et même très pauvres (25%). Cette pauvreté limite l'accès de ces ménages aux intrants et équipements agricoles (Terre, bétail, semences, engrais, pesticides). En général, les ménages pauvres et très pauvres couvrent le tiers de l'année avec leur propre production agricole et se font recours aux achats d'aliments le reste de l'année. Ce manque de ressources financières explique également la faiblesse des dépenses consacrées à l'éducation et à la santé pour ces catégories de ménages pauvres et très pauvres. Il faut néanmoins souligner que les ménages pauvres et très pauvres exercent des activités génératrices de revenus telles que la vente de bois ou la cueillette pour afin de satisfaire leurs besoins alimentaires.

Il s'y ajoute que les ménages sont exposés à des aléas climatiques (sécheresse), au phénomène de vol de bétail et à la hausse des prix d'aliments de base. Toutefois, les ménages usent de beaucoup de stratégies pour faire face à ces risques en vendant le bétail ou en pratiquant une migration interne.

Recommandations

- ☞ Renforcer l'appui en intrants et équipements agricoles avec une méthodologie de ciblage qui permet d'atteindre les ménages agricoles les plus pauvres ;
- ☞ Concevoir et mettre en œuvre des interventions pour renforcer la résilience des catégories de ménages pauvres et très pauvres notamment, afin de mieux faire face aux aléas liés au changement climatique ;
- ☞ Etendre le programme de couverture maladie universelle afin d'aider les plus pauvres à se soigner à des coûts faibles ;
- ☞ Constituer des stocks de sécurité alimentaire au niveau communautaire afin de faire face aux fluctuations des prix de céréales pendant la période de soudure ;
- ☞ Contrôler et maîtriser les pathologies des animaux ;
- ☞ Poursuivre les efforts de lutte contre le vol de bétail.

Bibliographie

ANSD. (2013). *RGPHAE*.

ANSD. (2013). *Situation économique et sociale de la région de Tambacounda*.

ANSD. (2014). *Situation économique et sociale de la région de Tambacounda*.

ARD_Tamba. (2013). *Monographie 2013*.

CILSS. (2004). *Normes de consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS*.

Annexes

Cadre d'analyse HEA

L'Analyse de l'Economie des Ménages est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages.

Le cadre analytique de la HEA comprend deux grandes phases : (i) l'établissement de la situation de référence et (ii) l'analyse des résultats.

L'**établissement de la situation de référence** consiste à découper le pays en zones de moyens d'existence (ZME) qui sont des entités géographiques à l'intérieur desquelles les populations partagent globalement les mêmes moyens d'accéder à la nourriture et aux revenus. Dans chaque ZME, les ménages sont classifiés en différents groupes socioéconomiques, sur la base des critères locaux de définition de la richesse. Les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses ainsi que l'ensemble des moyens d'existence de chaque groupe socioéconomique sont déterminés et quantifiés.

Quant à l'**analyse des résultats**, elle consiste à voir comment l'accès à de la nourriture et à un revenu tel que décrit dans l'établissement de la situation de référence, pourrait changer positivement ou négativement, à la suite d'un événement, qui peut être un choc ou un programme qui améliore les conditions de vie des populations. Pour cela, on évalue d'abord comment l'événement (le choc ou le changement positif) pourrait avoir une conséquence sur l'accès à la nourriture et aux revenus des populations. Ensuite on analyse les stratégies d'adaptation des ménages. Enfin, la situation de référence est comparée à deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence) qui constituent la situation en cours, pour voir les changements qui pourraient intervenir dans l'accès aux ressources nécessaires à la survie des ménages.

Echantillonnage

La démarche méthodologique qui a été adoptée, repose d'abord sur une collecte de données secondaires pour mieux comprendre la zone, auprès des services techniques de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et du commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Ensuite, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...

Un échantillon de douze (12) villages de la zone de moyen d'existence (7 villages dans le département de Tambacounda et 5 villages dans celui de Goudiry)⁴ ont été enquêtés. Ces villages ont été choisis par des informateurs clés, membres des services techniques de la zone. Les équipes se sont rendues dans l'ensemble des 12 villages, à deux reprises.

Une première rencontre a été tenue avec les leaders d'opinions des villages (chefs de villages, notables, représentants des jeunes et des femmes). Lors de ces entretiens, les équipes ont procédé à la catégorisation des groupes socioéconomique (GSE), à l'établissement du calendrier saisonnier etc. Il convient de préciser que la catégorisation des GSE a donné quatre groupes : les très pauvres, les pauvres, les moyens et les nantis.

Le lendemain (2^{ème} rencontre), des entretiens plus poussés ont été menés avec des représentants des groupes socioéconomiques uniquement (les quatre (4) GSE), identifiés la veille et désignés par la communauté. Chaque GSE était composé de six (6) personnes (3 hommes et 3 femmes).

Une collecte de données secondaires a été réalisée auprès des services techniques pour mieux connaître la zone.

Parallèlement, une enquête sur les principaux marchés de la zone a été menée pour connaître les principaux produits de consommation, le marché à bétail, les prix, le nom des mesures locales, les circuits commerciaux...

⁴Nom des villages en annexe

Formation des enquêteurs

En prélude à la collecte de données, une formation destinée aux enquêteurs a eu lieu dans la salle du conseil départemental de Tambacounda, du 10 au 15 avril 2017. La formation s'est déroulée en deux phases : une phase théorique au cours de laquelle les concepts et méthodes de collecte de données ont été présentés aux enquêteurs, et une phase de terrain pour tester le dispositif. Pendant cette phase, les enquêteurs ont mis en pratique les connaissances reçues. Lors de l'étape théorique, les enquêteurs ont d'abord subi un test pour évaluer leurs connaissances sur le HEA, à la suite de ce test il y a eu des présentations et des exercices sur :

- ☞ Les concepts et principes de base en sécurité alimentaire ;
- ☞ Le cadre conceptuel de la HEA ;
- ☞ La zone de moyens d'existence,
- ☞ L'année de référence ;
- ☞ Le calendrier saisonnier ;
- ☞ Les sources de nourriture, de revenus et les modèles de dépenses ;
- ☞ La quantification des kilocalories et introduction et calculs ;
- ☞ Introduction à l'étude de cas : Analyse de l'économie des ménages au Nord Soudan, 1999 ;
- ☞ Les mécanismes d'adaptation ;
- ☞ Les techniques d'entretiens ;
- ☞ Les fiches de collecte de données ;
- ☞ L'exercice du tas proportionnel ;

A la suite des présentations et exercices, une discussion sur le manuel de terrain a été entamée avec les participants à la formation. Au cours de ce débat, le manuel a été expliqué, des modifications ont été apportées pour l'adapter à la ZME.

Après cette étape, les enquêteurs accompagnés des formateurs se sont rendus, durant deux jours, dans un village qui se trouve dans le département de Tambacounda pour tester leurs connaissances. Au premier jour, la fiche F3 a été administrée et au deuxième jour, la fiche F4 avec les quatre (4) groupes socio-économiques. Au retour de terrain, les formateurs ont tenu un débriefing avec les enquêteurs.

Organisation de la collecte de données

Deux (2) équipes de six (6) personnes ont fait la collecte des données lors des entretiens communautaires et lors des focus group avec les GSE. Chaque groupe, disposait de deux véhicules pour se rendre dans les villages choisis. Un informaticien était chargé de faire la saisie des données sur Excel. Les deux groupes étaient dirigés par une personne qui faisait office de chef d'équipe. Après deux premiers jours de collecte, une pause d'un jour a été observée pour analyser les données collectées sur les deux premiers villages enquêtés. L'occasion a été saisie, lors de cette pause, pour apurer les données.

Membres de l'équipe

Prénom	Nom	Rôle dans l'équipe	e-mail	Téléphone
Mody	Diop	Chef de l'équipe	modydiop@secnsa.sn	775594261
Oumar Famara	Gueye	Tableur	oumarfamaragueye@secnsa.sn	776632020
Amar Racine	Sow	enquêteur	amarracinesow@secnsa.sn	775427195
Saliou	Faye	enquêteur	salioufaye@secnsa.sn	772145874
Fanta	Badji	enquêteur	fantibadji@secnsa.sn	779262510
Malao	Ndiaye	enquêteur	malaondiaye@secnsa.sn	773099216
Cheikh Abdoul Ahad	Loum	enquêteur	Cheikhabdou.loum@wfp.org	775753443
Mahmoud	Diallo	enquêteur	mahmouddiallo@secnsa.sn	774538458
Yaya	Diacko	enquêteur		774766861
Ousseynou	Sow	enquêteur	Sow_ous1@yahoo.fr	773559937
Mouhamadou	Diaw	enquêteur	Mouha13@hotmail.fr	774153833
Rokhaya	Gueye	enquêteur	Rokhayanati2@yahoo.fr	772245566
Pape Mbaye	Diaw	enquêteur		775713048
Pathé	Diop	enquêteur	Diopdioppa7@gmail.com	775552976

Liste des villages enquêtés

Département	Village
Tambacounda	Sinthiou Dialiguel
	Sadio Boulo
	KoutiaKotodéne
	Pakirane
	Barocounda
	Pathiabou
	Ndogo Samba
Goudiry	Rabia
	Thiodorde
	Baladji
	Toumbouguel
	Dakaba